

LES EFFETS DE LA GRATUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE SUR LA QUALITÉ DE LA FORMATION DES ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES CONVENTIONNÉES CATHOLIQUES DE LA SOUS DIVISION DE GOMA, DE 2019-2023

Philippe BAHATI BAZUNGU

Institut Supérieur des Techniques Médicales de Kirotshé « ISTM/KIROTSHE »
GOMA/NORD-KIVU/RDC

Résumé : L'éducation est la clé de développement de toute société. Pour cette raison, les enfants doivent recevoir une formation de base de qualité dans les écoles primaires en vue d'affronter les difficultés de la vie de demain. C'est à ce titre qu'en RDC, l'éducation est un endroit où tout enfant (loi-cadre n° 14/004 du 11/02/2014 de l'enseignement national à ses articles 11 et 12, garantissant la qualité et la scolarisation obligatoires dans les Etablissements scolaires publics en y consacrant des ressources humaines, matérielles et financières. En effet, l'exécution de ces articles pose problème dans le système éducatif congolais. L'analyse de la qualité de l'instruction que reçoivent les enfants dans les écoles publiques est le questionnement de ce travail. Les analyses après enquête sur terrain ont prouvé que la gratuité a plusieurs difficultés et cela cause problème et entrave l'atteinte des objectifs assignés à l'éducation de base en RD Congo.

Mots-clés : Effets, Gratuité, Enseignement, Formation des élèves, Qualité de l'enseignement

THE EFFECTS OF FREE BASIC EDUCATION ON THE QUALITY OF STUDENT TRAINING IN CATHOLIC PRIMARY SCHOOLS IN THE GOMA SUBDIVISION, FROM 2019-2023

Abstract : Education is the key to the development of any society. For this reason, children must receive quality basic education in primary schools in order to face the difficulties of tomorrow's life. It is for this reason that in the DRC, education is a place where every child (framework law n° 14/004 of 02/11/2014 on national education in its articles 11 and 12, guaranteeing quality and compulsory schooling in public educational establishments by devoting human, material and financial resources. Indeed, the execution of these articles poses a problem in the Congolese education system. The analysis of the quality of instruction that children receive in public schools is the question of this work. Analyzes after field survey have proven that free education has several difficulties and this causes problems and hinders the achievement of the objectives assigned to basic education in DR Congo.

Keywords: Impact; Exemption from payment; Teaching; Student training, Teaching quality



Introduction générale

Aujourd'hui plus que jamais ou depuis la nuit de temps, l'éducation occupe une place capitale dans les différentes politiques adoptées par la plupart des pays. Depuis fort longtemps et particulièrement à partir de la déclaration universelle des droits de l'homme (1948), l'éducation est considérée comme un droit fondamental de l'homme.

L'éducation, réaffirmons-le, est le moteur du développement intellectuelle, économique, c'est à travers elle qu'on inculque aux plus jeunes le savoir savoir-faire, le savoir-être, le savoir.

« Aucun pays au monde n'a jamais atteint le développement durable sans un système éducatif efficace, sans un enseignement solide et universel, sans un enseignement supérieur et une recherche scientifique efficients, sans l'égalité des chances en matière d'éducation. »¹

Jean-Louis Sagot Duvaux écrit à propos du terme « gratuité » ce qui suit : On a le sentiment que le mot (gratuit) est partout et la réalité nulle part. Profanée par le marketing qui l'enrôle pour stimuler la demande, la gratuité a, en réalité, quasiment disparu de l'offre politique. Elle subsiste dans quelques appellations institutionnelles, comme « école gratuite », expression consacrée par un siècle de liturgie républicaine et qu'on n'ose rectifier en « école coûteuse ». Mais, quand le débat n'est pas inhibé par l'indulgence et le respect qu'inspirent les vieilles dames, la plupart des responsables de la chose publique réproouvent le terme gratuité. Déresponsabilisant, trompeur, presque incivique, comment reconnaître la valeur des choses quand nous oublions qu'elles coûtent de la peine et de l'argent ? »². De ce raisonnement, le terme « gratuité » n'est rien d'autre que tout ce qui s'oppose au terme « coûteux ». Mais de manière simple, l'expression gratuité est en elle-même un adjectif qui tire son origine du mot latin *gratuitus*, qui signifie ce qui est fait ou donné sans faire payer. C'est l'exemple de consultation gratuite ou de l'enseignement gratuit qui édifie le mieux. Robert donne la définition semblable lorsqu'il précise que « la gratuité est le caractère de ce qui est non payant »³.

L'éducation est la clé du développement de toute société. Pour cette raison, les enfants doivent recevoir une formation de base de qualité dans les écoles primaires en vue d'affronter les difficultés de la vie de demain. C'est à ce titre que l'enseignement national en RDC s'est vu octroyer comme finalité d'assurer la formation harmonieuse et de qualité pour l'homme congolais, faire de lui un citoyen responsable, doté d'une sensibilité civique élevée, utile à lui-même et à la société capable d'assimiler sa culture et les exigences d'un Etat démocratique pour promouvoir le développement du Pays. Par tout, l'école se veut le devoir de former les citoyens dotés de la personnalité au sens de valeurs ethniques, de curiosité, d'observations, de conscience nationale et d'idéaux du bien être individuel et collectif.⁴

¹ Gratien MOKONZI BAMBANOTA, *L'éducation pour tous d'ici 2015 : quelle chance de réussite pour la RDC?* Université de Kisangani, à Kisangani. Page 02

² SAGOT DUVAUX, J-L, « Vive la gratuité » in *Le Monde diplomatique*, juillet 2006, p.28, <http://www.mondediplomatique.fr/2006/07>.

³ ROBERT, Dictionnaire Robert

⁴ Programme nationale de l'enseignement primaire 2011, P.13

Etant un enseignement de masse, démocratique, obligatoire et gratuit, l'enseignement primaire en RD Congo vise à : Préparer l'enfant à s'intégrer utilement dans la société ; Donner un premier niveau de formation générale, physique, civique, morale, intellectuel, social et esthétique ; Préparer l'enfant à poursuivre les études ultérieures ; Enraciner davantage l'enfant dans sa culture nationale.

Pour la loi-cadre de l'enseignement national en vigueur en RDC⁵, l'éducation de base pour tous vise à satisfaire les besoins d'apprendre à écrire, à lire, à calculer et à s'exprimer oralement et par des signes, à savoir résoudre les problèmes et acquérir le savoir-être, le savoir-faire, le savoir devenir et le sens civique.

Pour atteindre l'objectif de l'éducation de base pour tous, la même loi stipule à son Art 12 que tout au long de la vie, l'Etat doit : Garantir la scolarisation obligatoire et gratuite pour tous dans les Etablissements publics d'enseignement national, en y consacrant des ressources humaines, matérielles et financières appropriées ; Assurer la démocratisation de l'éducation par la garantie du droit à une éducation de qualité, d'égalité de chances et de réussite pour tous.

A l'art 30 de la même loi, il est écrit que l'Etat s'engage à revaloriser la fonction enseignante et à respecter le statut particulier du personnel de l'enseignement national.

Notre interrogatoire repose sur le fait de savoir si la mise en œuvre de la gratuite de l'enseignement de base permet d'atteindre les buts assignés à l'enseignement de base et si le personnel enseignant jouit d'un statut particulier leur permettant d'exercer avec dignité leur profession.

Cependant, Kandolo pense qu'il ne suffit pas de constater que les stipulations constitutionnelles⁶ et légales font de la gratuité de l'enseignement primaire un principe tiré des instruments juridiques internationaux et régionaux, il faut dégager l'Etat des lieux et le rapport entre ces stipulations et l'effectivité de cette gratuité, issue elle-même du droit à l'éducation, l'anotion préoccupe certes l'Etat, les autorités publiques, les acteurs privés (entreprises) et civils (O.N.G) mais la question liée à sa mise en application les sépare ; certains (Etat, autorités publiques) préfèrent la laisser lettre désuète ou tout au moins lui trouver une formule qui ne peut être une grande charge pour eux, alors que d'autres (acteurs privés et civils) revendiquent l'application immédiate, effective et absolue du principe. Cette problématique est d'autant plus épineuse en RDC que la gratuité est instituée au moment où la nation fait face à une multitude de défis et où tout semble prioritaire pour son développement.

La démocratie en République Démocratique du Congo donne au peuple congolais la chance et l'espoir qui aspirent au changement du système éducatif longtemps négligé, lors de la passation du pouvoir entre le président sortant Joseph KABILA KABANGE en 2019 et le nouveau président entrant, Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO. Dans son projet de société ce dernier, le 15 février 2019 sur Twitter lors de changement des vœux avec le corps diplomatique à Kinshasa, donne

⁵ Loi-cadre de l'enseignement national 2014, P.9. Art. 11

⁶ Kandolo, l'état de lieu de l'effectivité de la gratuité de l'enseignement primaire, un principe des instruments juridiques internationaux et régionaux, 2008



une promesse qui réveille un immense espoir en RD CONGO où des millions d'enfants pauvres sont privés de l'éducation. Il déclara la gratuité de l'enseignement de base dans les écoles publiques dès la prochaine rentrée des classes du 02/09/2019.

À ce sujet, une table ronde s'est ouverte à Kinshasa pour examiner et définir les modalités pratiques qui permettront l'effectivité de la gratuité de l'éducation de base dès cette rentrée scolaire 2019-2020. Le Ministre de l'enseignement primaire, secondaire et technique à l'intérim Mr. Emery OKUNDJI à la veille, il annonça devant la presse la suppression de tous les frais scolaires dans tous les établissements publics d'enseignement de base⁷.

Par la suite, le 24 janvier 2019 lors de l'investiture du président Félix Tshisekedi, dans son discours, déclara en suite conformément à la gratuité de l'enseignement fondamental doit être une réalité étant donné que la République Démocratique du Congo reste l'un des pays avec le plus grand nombre d'enfants non scolarisés. Notons que le partenariat mondial de l'éducation⁸ (P.M.E), estime que 3,5 millions, soit 26,7% des enfants en âge de fréquenter le primaire, ne sont pas scolarisés⁹

Etant donné que le gouvernement congolais ainsi que les partenaires techniques et financiers (PTF) ont déjà qualifié de succès l'introduction de la gratuite de l'enseignement de base, en brandissant les chiffres indiquant une augmentation de la scolarité. Notre problématique ne reste pas de savoir les chiffres mais plutôt d'analyser la qualité de la formation qui se donne dans les écoles publiques bénéficiaires de cette gratuité. La ville de Goma étant concernée par la même situation de la gratuite et pour comprendre la réalité liée à cette question, nous nous sommes posés trois questions à savoir :

- Comment se présente la qualité de l'enseignement dans les écoles catholiques primaires depuis l'applicabilité de la gratuité ?
- Quelle est l'incidence de la gratuité de l'enseignement de base sur la qualité de l'instruction des écoliers catholiques dans la sous division de Goma ?
- Que doit faire l'Etat congolais pour que la gratuité, soit le tremplin de la qualité d'enseignement dans les écoles primaires ?

Pour répondre aux questions posées ci-dessus, nous avons émis nos hypothèses de la manière suivante :

- La qualité de l'enseignement de base ne serait pas meilleure depuis l'applicabilité effective de la gratuité ;
- L'incidence de la gratuité de l'enseignement de base sur la formation des écoliers serait la baisse de niveau des élèves, la démotivation des enseignants, non achèvement du programme, classe pléthorique ;
- Pour assurer une meilleure formation des écoliers, l'Etat devrait prendre en charge tous les enseignants, améliorer le salaire des enseignants, consacrer un budget conséquent à l'éducation, construire des écoles pouvant accueillir tous

⁷ www.voaafrique.com, consulté le 04/09/2023 à 18h50

⁸ UNESCO, Programme mondiale en faveur de l'éducation au droit de l'homme, 1^{ière} phase, New york et Genève, 2010

⁹ Banque mondiale, stratégie de l'éducation 2020, Washington, 2011

les enfants en âge scolaire, disponibiliser les manuels et fournitures scolaires aux écoliers et doter un équipement adéquat aux écoles.

L'objectif de ce travail est de vouloir révéler l'incidence de la gratuité de l'enseignement de base sur la formation des élèves bénéficiaires.

Celui-ci est éclairé par les objectifs spécifiques suivants :

- ❖ Décrire de la qualité de l'enseignement de base depuis l'avènement de la gratuité ; puis dégager les conséquences qui en découlent (les effets induits) ;
- ❖ Contribuer à la réflexion sur les stratégies d'amélioration de la qualité de l'enseignement primaire et de l'apprentissage pendant cette période ;
- ❖ Analyser les causes de faible rendement lors des prestations de cours en classe et formuler des recommandations afin d'améliorer la qualité de l'enseignement.

1. Revue de la littérature : définition des concepts, description des effets de la gratuité

1.1. Gratuite

La gratuité est le caractère de ce qui est gratuit, qui n'est pas payant. Selon le dictionnaire La rousse, est gratuit, ce qu'on donne sans faire payer ou qu'on reçoit sans payer, d'où la gratuité de l'enseignement.¹⁰

Dans ce cadre, le concept gratuité désigne la suppression de tous les frais scolaires provenant des parents pour supporter le fonctionnement des écoles publiques tels que : le minéral, l'assurance, frais des imprimés, les frais de construction, les frais de fonctionnement, frais de promotion scolaire, la prime des enseignants.¹¹

La gratuité scolaire ou éducation gratuite est une politique menée par un Etat afin d'assurer l'accès facile à l'éducation sans frais scolaires. Cette mesure peut s'appliquer à différents niveaux scolaires.

A ce sujet, l'Etat congolais s'est engagé dans plusieurs conventions et traités internationaux à garantir le droit à l'instruction notamment la charte africaine des droits de l'enfant ; le pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, la convention relative aux droits de l'enfant.

De ce qui précède, la RD Congo a inscrit dans la constitution le droit à l'éducation¹². L'Etat a l'obligation d'assurer la scolarité des enfants au niveau de l'enseignement primaire et de veiller à ce que tout congolais sache lire, écrire et calculer.

A ce titre, l'Etat a l'obligation de mettre tous les mécanismes appropriés aux niveaux structural, pédagogique, administratif, financier et médical de l'enseignement (loi n°86-005, du 22/09/1986), loi portant protection de l'enfant (loi cadre à son art 38 que « l'Etat garantit le droit à l'éducation en rendant obligatoire et gratuit l'enseignement primaire public »).¹³

¹⁰ Dictionnaire La rousse de Poche, Paris 2014, p376

¹¹ Musoka Lubira Jean, La gratuité de l'enseignement primaire à Goma. Constat et perspectives pour la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage de 2019-2022, Mémoire inédit, UFRACO, P.26

¹² Constitution congolaise loi n°86-005, du 22/09/1986, art 9, 42 à 45

¹³ Musoka Lubira Jean, Mémoire cité P.30



1.2. L'enseignement

Enseigner, selon Gagné, c'est organiser des situations d'apprentissages. Aujourd'hui, l'on insiste sur les situations d'enseignement-apprentissage. Celle-ci est composée d'un formateur, un apprenant et d'un contenu.

Pour le dictionnaire Petit Larousse, l'enseignement est une action d'enseigner. C'est une profession de celui qui enseigne. C'est également ce qui est enseigné, c'est-à-dire une leçon donnée par les faits, l'expérience.¹⁴

L'ouvrage « Notre beau métier » précise que l'enseignement est l'art d'éveiller la curiosité des jeunes âmes pour la satisfaction ensuite.

Le concept enseignement fait référence à l'action de transmettre des connaissances. Il désigne la manière de traduire en éléments simples, cohérents et transmissibles le savoir scolaire à partir duquel l'apprenant doit transmettre son propre savoir aux différents stades de sa progression.

Et Baraka de sa part précise que le terme enseignement, signifie « marquer d'un signe, distinguer, rendre remarquable ». Il se réfère plutôt à un bien précis, soit celui du développement des connaissances des élèves à l'aide des signes.¹⁵

Se référant à Marguerite Actet, Baraka continue en disant que l'enseignement couvre deux champs dans la pratique : Celui de la gestion de l'information, de la structuration de l'information du savoir par l'enseignant et de leur appropriation par l'élève, domaine de la Didactique ; Celui du traitement et de la transformation de l'information en savoir par la pratique relationnelle et l'action de l'enseignant en classe, par l'organisation des situations pédagogiques pour l'apprenant c'est le domaine de la pédagogie.¹⁶ Autrement dit, enseigner consiste à élaborer et communiquer un savoir par l'enseignant et acquérir et s'approprier ce savoir par l'apprenant.

Il est à souligner que l'enseignement se diffère de l'apprentissage. Ce dernier est un ensemble de mécanismes menant à l'acquisition du savoir-faire, du savoir ou de connaissance.

Pour la psychologie inspirée du behaviorisme, l'apprentissage est vu comme la mise en relation entre un événement provoqué par l'extérieur (stimulus) et une réaction adéquate du sujet, qui cause un changement de comportement qui est persistant, mesurable, spécifique ou permet à l'individu de formuler une nouvelle constitution mentale ou réviser une construction mentale préalable. Apprendre c'est modifier le comportement.

L'historien Philippe Agnès, cité par MUSOKA insiste sur l'importance qu'il convient d'attribuer à l'apprentissage. Il force les enfants à vivre au milieu des adultes, qui leur communiquent ainsi le savoir-faire et le savoir-vivre.¹⁷

¹⁴ Dictionnaire Petit Larousse P.148

¹⁵ Baraka S., Gratuité de l'enseignement de base et son impact sur la formation des élèves dans le territoire de Nyiragongo, 2019-2022, P11

¹⁶ Idem

¹⁷ Philippe Agnès, l'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime, Paris,

1.2.1. *L'enseignement et performance :*

L'enseignement peut se comprendre entant que performance quand un apprentissage est survenu, mais aussi en tant que tâche, sans qu'on sache à l'avance s'il va entraîner des conséquences en termes d'apprentissage. Disons donc que l'apprentissage est une nécessité conjointe de l'élève et l'enseignant. Essayer d'enseigner n'implique en aucune manière l'apprentissage mais réussir à enseigner implique que l'élève essaie d'apprendre.

C'est cette implication de l'élève que Baraka appelle coopération ou participation devant être au centre de tout activité éducative. Disons enfin que, socialement, l'enseignement tend de plus en plus à être perçu en termes de performances et de résultats d'apprentissage. C'est pourquoi les courants actuels en pédagogie, inspirés des pédagogies dites alternatives, telles celle de Célestin Freinet et de M. Montessori ainsi que des théories de l'apprentissage du constructivisme de Jean Piaget et de socioconstructivisme de Lev Vygotski, tendent de plus en plus à demander aux élèves des productions concrètes plutôt que de mémoriser un certain contenu.

Par exemple, on demande aux élèves d'être capables de réaliser des problèmes mathématiques appliqués à des situations concrètes ou bien on leur demandera de réaliser des productions écrites, réelles et publiables.

Dans ce type de pédagogie où l'enfant est de plus en plus amené à trouver les informations par lui-même, l'enseignement à proprement parler y perd sa place privilégiée et est de plus en plus considéré comme un moyen pédagogique parmi tant d'autres.¹⁸

Face à cette évolution, nous pouvons rencontrer dans les classes, deux principales réactions néfastes pédagogiquement. Tout d'abord, il existe une certaine réticence au changement où des enseignants et professeurs s'accrochent à leurs bonnes et vieilles méthodes par lesquelles ils appris et « qui ont fait leurs preuves » sur le terrain.

De plus, une pédagogie basée sur l'enseignement semble, à première vue, beaucoup plus économique en temps et énergie pour l'enseignant.

Bien sûr, si l'élève, après avoir reçu un enseignement, est incapable d'appliquer ces connaissances, on réalise qu'il n'y a pas d'économie de temps et d'énergie.

L'autre réaction néfaste consiste à rejeter tout simplement l'enseignement et de ne miser que sur des productions d'élèves et sur la découverte par eux-mêmes. Il sera utopie de croire que cela puisse être possible dans toutes les situations. Soit parce que les objectifs d'apprentissage visés ne s'y prêtent pas facilement ; comment un élève pouvait apprendre par lui-même la règle de l'accord du participe passé, demander aux élèves de reconstruire le tableau périodique au complet.¹⁹

¹⁸ Baraka, P. 15

¹⁹ In Revue Française de la Pédagogie, 2008, P.140



1.2.2. Une bonne organisation scolaire comme facteur d'une bonne formation des écoliers

A. Ecole et son organisation ²⁰

Elle concerne l'acquisition, l'utilisation rationnelle et l'entretien de terrains locaux, mobiliers, équipements et fournitures dont l'école a besoin pour fonctionner normalement. En effet, pour assurer le bon déroulement des enseignements une école doit sur le plan matériel disposer de :

1°) Un terrain : celui-ci doit être large pour recevoir tous les bâtiments nécessaires et une cour de récréation suffisante. En outre, il doit être ferme et non humide. S'il est marécageux, prévoir une sorte de drainage et de pente d'écoulement. Il faut l'embellir par des jardins de fleurs, le contenir dans une clôture pour éviter l'entrée abusive de corps étrangers, les sorties non surveillées des élèves et pour le garder propre. Ce qui n'est pas le cas dans la plupart de la Ville de Goma.

2°) Des locaux en nombre suffisant. Salles des classes spacieuses, installations sanitaires, bureaux de la direction, bibliothèque, musée scolaire, salle de justement et de jeux, infirmerie, salle de polyvalente pour les réunions et les activités culturelles... L'ensemble de ce bâtiment scolaire devrait être situé à l'écart de toute source des bruits, d'odeur insupportable. La construction devrait être faite en matériaux durables car les bâtiments scolaires sont faits pour durer plus longtemps que les méthodes d'enseignement. Chaque salle de classe doit avoir des dimensions telle que chaque personne y trouve suffisamment d'air pour la respiration et occupe une place aise. Ces dimensions dépendent du nombre des élèves par classe aussi, les dimensions idéales pour une classe de 50 à 60 élèves sont 9 mètres fois 7 mètres fois 4 mètres. Chaque enfant doit avoir en moyenne un mètre carré ou 1,20 mètres carrés d'espace. La construction doit être faite de manière à réduire les bruits d'une salle à l'autre. Ce qui est le contraire aujourd'hui car la classe qui était construite avec une capacité d'accueil de 60 élèves, aujourd'hui elle reçoit 80 à 105 élèves au simple fait de la gratuité.

3°) Le mobilier scolaire. Dans chaque classe un tableau, une armoire ou une étagère, une table ou une chaise pour le maître, les bancs ou pupitres et chaises ou tabourets pour les élèves avec au moins deux sièges supplémentaires pour les visiteurs de classe. Dans le bureau du directeur d'école des étagères pour disposer les fournitures et matérielles didactiques, une barre pour suspendre les cartes, les outils comme les ciseaux etc. Le mobilier des élèves doit être adapter à l'âge et à la taille de ceux-ci.

4°) Les matériels généraux de l'école. Matériels didactiques, craies, fournitures du bureaux, matérielles d'entretien et de nettoyage (seau, balais, brosse, torchon, frotteur, déodorant), matérielles de jardinage (houes, machettes), les fournitures scolaires (manuels scolaires, crayons, stylos, marqueurs, lattes, ...), les machines à écrire, de reproduction...

²⁰ IBEKI LEONARD GEGET, Manuel de pédagogie générale, St Paul Limete Kinshasa 1992, p.89

5°) **Les différents matériels des élèves.** Ardoises, touches, cahiers, crayons, gommes, compas, ... La gestion de ces précieux patrimoines de l'école (terrain, locaux, mobiliers, matériels,) est la responsabilité de tous. Le chef d'établissement, enseignants, parents et élèves.

6°) Ainsi : La propreté générale de l'école et la conservation des locaux et mobiliers en bonne état doivent être la préoccupation du directeur d'école (veiller à ce que rien ne soit cassé, renouveler la peinture de l'école, remplacer ce qui est cassé, ...).

B. Organisation pédagogique d'une école

Elle concerne l'ensemble des dispositions à prendre pour assurer un bon travail dans chaque classe, l'utilisation fructueuse des heures de cours, la progression harmonieuse des programmes et la réalisation par ceux-ci des performances considérables et encourageantes. Elle revient à la fois de la direction de l'école et de chaque enseignant dans sa classe. Elle comprend notamment les aspects suivants : Repartir les élèves en divisions et classes distinctes. Chaque élève devrait se trouver dans un groupe auquel il s'adapte. Ce groupement doit se faire selon plusieurs critères dont l'âge chronologique, l'âge mental, le niveau d'instruction etc. C'est ainsi que généralement la structure pédagogique d'une école primaire est subdivisée en 3 degrés, comportant chacun deux années d'études ayant son horaire et son programme.

1.2.3. Organisation de l'enseignement en RD Congo

Au terme de la convention signé le 26 février 1977 entre l'Etat et les églises, ces dernières sont vues confiées une partie de la gestion administrative de certaines écoles. Ainsi, on a vu naître des écoles dites « Conventionnées » où une confession religieuse a un certain pouvoir de gestion et de contrôle qu'elle exerce par l'intermédiaire d'un « Coordinateur » qui est un agent de liaison entre l'Etat et l'Eglise. Celui-ci est nommé par l'Eglise, le chef de sous division se charge dans une entité donnée des écoles officielles dites « Non conventionnées ».

Ainsi selon le régime ou réseau de gestion des écoles primaires et secondaires, on distingue : Les Ecoles officielles ou non conventionnées ; Les Ecoles conventionnées (Catholiques, Protestantes, Kimbanguistes, Islamiques, ...); Les Ecoles privées agréées.

Ainsi, le système d'enseignement en RD Congo comprend 4 niveaux :

- **Ecole maternelle**, qui n'est pas obligatoire
- **Ecole primaire** : 6 ans de formation, elle est sanctionnée par un certificat de fin d'études primaires qui donne accès à l'enseignement secondaire. Elle est obligatoire et gratuite.
- **L'enseignement secondaire** : 6 ans de formation dont :
 - **Cycle d'orientation (C.O)** : appelé encore secondaire général et clôture l'éducation de base : en 2 ans de formation, sanctionnée par un brevet de l'éducation de base et donne accès aux humanités. Ce cycle est aussi



gratuit tel que stipulé par la loi cadre de l'enseignement en vigueur à son article 79²¹

- **Humanités** : 4 ans de formation. Un examen organisé par l'Etat à la fin du cycle, sanctionne la fin de la formation par un diplôme d'Etat.

- **L'enseignement supérieur** : instituts supérieurs et universités.

Les instituts supérieurs pédagogiques (ISP) : pour les enseignements secondaires. Graduat (3ans) : enseignement du cycle d'orientation (C.O ou EB). Licence (2ans) : enseignement des humanités. Actuellement avec le système LMD pour le graduat et la licence au lieu de 5ans combinés, le Ministère de l'ESU a mis en place 3ans de formation pour la licence (Bac +3) et le master (Bac +5). Les formations sont faites par discipline (math, français, histoire, etc.) et les méthodes d'enseignement sont adaptées à chaque discipline.

L'université pédagogique nationale de Kinshasa (UPN) pour les enseignants de l'enseignement secondaire et supérieur. La dimension de cette dernière permet la mise en place des écoles doctorales pour la formation des enseignants du supérieur.

1.3. Qualité

Selon le dictionnaire LE ROBERT, c'est la manière d'être non mesurable (d'une chose) qui donne une valeur plus ou moins grande (s'oppose à la quantité). C'est aussi un trait de caractère (d'une personne) qui correspond à une valeur morale. Ce qui contribue à des meilleures conditions de vie.²²

Il est souhaitable d'instruire un grand nombre possible de citoyens, augmenter les effectifs des cadres, accroître le rendement scolaire et universitaire, disposer d'une quantité toujours croissante et d'un éveil de plus en plus développé pour faire face aux besoins croissants de l'éducation.

Pour quel but ? : Améliorer le niveau d'enseignement et la qualité professionnelle ; Inculquer des connaissances nouvelles à des catégories importantes de main d'œuvre, les stocker, les retrouver, les diffuser ; Proposer des modes de contrôle et d'évaluation de la qualité de l'enseignement. D'où le rôle de la technologie dans les moments de l'acte d'apprendre. Les nouvelles technologies permettent l'exécution la plus efficace possible de chacun des moments de l'acte d'apprendre. Il existe 5 moments dans l'acte de l'apprentissage :

L'information : transmission et réception de la connaissance ;

L'exploitation : il s'agit généralement d'un travail en groupe, on se sert des situations des interrogations collectives. L'enseignant a pour rôle ici d'intercesseur, d'un animateur qui motive les interactions. Il veille à l'éclaircissement des notions acquises, aide à découvrir et à corriger les erreurs dans l'apprentissage ;

Assimilation et fixation : elles peuvent être individuel et faire appel à l'instrument programmé, faire appel à l'outil informatique. Le rôle de l'enseignant dans ce troisième moment est de diagnostiquer et prescrire les traitements à celui qui apprend en fonction de ses possibilités ;

²¹ Loi cadre de l'enseignement national en vigueur en RDC, février 2014, Art 79

²² Dictionnaire La rousse de Poche, Paris 2014, p 663

Le transfert : ce moment se traite à l'aide des techniques de simulations. Le rôle de l'enseignant devient celui d'orienteur, il s'agit d'amener l'enfant à appliquer ses connaissances dans la vie quotidienne et pratique ;

Le contrôle : le contrôle en fin peut faire appel aux analyseurs des réponses et aux machines à tester en général. Dans ce dernier moment de l'apprentissage, l'enseignant devient contrôleur, il cherche à se rassurer de l'acquisition, teste les acquis de l'apprenant, veille à la continuité des applications du contrôle et se rassure de l'atteinte des objectifs. Un élève ayant franchi convenablement ces différents moments dans son apprentissage, sera capable de produire des biens et des services pour prouver l'efficacité de l'éducation et sera utile à lui-même et à la société. Et répondra au véritable défi de l'éducation actuelle où les jeunes après l'école ne font pas preuve de leur éducation et demeurent un poids pour les parents et la société en général.

1.3.1. La qualité d'enseignement

Elle résulte d'une combinaison des facteurs relevant à des niveaux interdépendants : le niveau de l'établissement (élaboration et mise en œuvre des politiques institutionnelles, déploiement des systèmes internes d'assurance qualité, celui d'information (actions visant à concevoir et actualiser les programmes, à définir les modalités pédagogiques, ...) et le niveau des individus (actions visant à soutenir les enseignants dans leur mission et à aider les étudiants à réussir, ...).

Le défi est donc d'envergure pour les établissements d'enseignement supérieur qui sont tenus de trouver un équilibre entre les contraintes externes et les potentiels internes, voulant développer la culture, la qualité, construire une offre de formation de qualité et soutenir l'enseignement et l'apprentissage.

Un enseignement est efficace si l'enseignant lui-même est efficace. A cet effet, Gilbert (1980) précise qu'un enseignant est qualifié d'efficace s'il enseigne ou éduque de manière qu'il obtienne de bons résultats, s'il est spécialiste des cas difficiles.

Cependant, pour DUPRIEZ (2007, p.96), un apprentissage est efficace s'il est fondé et/ou orienté vers l'atteinte des objectifs utiles.²³ Pour ce qui est de l'apprentissage scolaire, un certain nombre de critères doit être retenu pour qu'il soit qualifié efficace. C'est entre autres :

- **L'utilité** : un apprentissage scolaire est efficace si dans sa réalisation, il vise l'acquisition des valeurs, et revêt la forme d'un objectif éducatif reconnu par le système institutionnel en vigueur dans une société donnée. Il est efficace si les apprenants atteignent les objectifs institutionnels c'est-à-dire le but ou encore qu'ils manifestent les compétences requises par le profil de formation.
- **La maîtrise** : un apprentissage scolaire est efficace si les élèves parviennent à manifester les comportements visés par le professeur.
- **La durabilité** : un apprentissage scolaire est efficace si les acquisitions qui en découlent peuvent être retenues et conservées pendant longtemps et servir l'élève même après sa scolarité.
- **La transférabilité** : les bonnes acquisitions sont celles qui peuvent être utilisées

²³ POTIEN MULANGU, Cours cité, p.21



et exploitées ultérieurement, soit pour faciliter l'acquisition d'une nouvelle connaissance, soit exploitées en dehors de l'école dans la vie quotidienne pour résoudre les problèmes pratiques.

1.3.2. *Les qualités d'un enseignant au primaire*²⁴

Parmi les qualités d'un bon enseignant au primaire figurent des compétences en matière de communication, d'écoute, des collaborations d'adaptabilité, d'empathie et de patience. Les autres caractéristiques comme la présence engageante dans la classe, la valeur de l'apprentissage dans le monde réel, l'échange des meilleures pratiques et l'amour éternel de l'apprentissage sont parmi les autres qualités de complément d'un enseignant au primaire.

Un bon enseignant peut faire toute la différence dans la vie d'un élève, en influençant depuis son apprentissage en classe jusqu'à sa réussite à long terme. Il contribue également à la réussite des élèves en classe. Tout au long de notre projet, nous nous sommes fixé certaines qualités nécessaires et inévitables pour un enseignant au primaire telles que : un bon communicateur, un collaborant, celui qui s'adapte, qui s'engage, qui fait preuve d'empathie, qui a de la patience, qui partage les meilleures pratiques avec ses pairs, qui apprend tout long de sa vie, celui qui comprend ses élèves et qui communique avec les parents.

1.3.3. *Evaluation*²⁵

L'évaluation est une opération des plus fondamentales de l'enseignement et de l'apprentissage. Elle vise à accroître constamment la qualité de l'éducation et de l'enseignement au moyen du diagnostic des problèmes qui leur sont inhérents. Elle cherche également à remédier à ces problèmes et à déterminer jusqu'à quel point il serait possible de réaliser les objectifs préconisés par le processus de l'enseignement et de l'apprentissage. De manière plus générale, l'évaluation permet de mesurer la qualité du système éducatif et d'estimer son rendement intrinsèque et extrinsèque.

L'évaluation est un concept polysémique. Elle porte sur l'apprenant et ses apprentissages scolaires et prend différentes formules telles que l'évaluation formative, l'évaluation certificative. Elle pourrait se rapporter, également, à l'établissement scolaire afin d'évaluer sa réussite compte tenu des objectifs qui lui sont assignés, tant sur le plan pédagogique (programmes, méthodes, approches pédagogiques, etc.), que sur le plan de la gestion (administration éducative, financement, gouvernance, rendement intrinsèque et extrinsèque du système).

Il cherche à savoir jusqu'à quel point elle répond aux conditions scientifiques indispensables d'une évaluation efficace.

L'évaluation régulière des apprentissages et des réalisations des apprenants est l'un des facteurs les plus importants du perfectionnement du rendement scolaire.

²⁴ Op.cit.

²⁵ Gilbert de LANDSHEERE, *Évaluation continue et Examens précis de docimologie*, édition Labor, Bruxelles, 2000, p236-257.

1.4. Les effets de la gratuite en RDC et son incidence sur la formation

Partant des considérations politiques et tenant compte du nombre d'élèves qui sont à l'école aujourd'hui, on dirait que la gratuité est effective en RDC en général et à Goma en particulier.

Néanmoins, il faut vérifier selon les orientations de la loi-cadre à son article 69 où les écoliers devaient recevoir même les manuels scolaires, chose qui n'est pas faite, ceci prouve le contraire de cette application qui est déclarée effective. Vu le mauvais encadrement des écoliers dans les écoles publiques, n'est-ce pas une raison parmi lesquelles certains parents préfèrent aujourd'hui envoyer leurs enfants dans les écoles privés, qui pullulent aussi comme du champignon afin de concurrencer et mettre à terre la formation reçue dans les écoles publiques ?

Et à part cela, combien de parents n'ont pas fait inscrire leurs enfants parce que les écoles environnantes ont été débordées ? Les écoles publiques restent insuffisantes et la prise en charge des enseignants n'est-ce pas une question sans réponse à Goma où les écoles secondaires deviennent victimes de l'inadaptation des enfants qui poursuivent leurs études car ne finissant pas toujours le programme des cours ; ces apprenants présentent toujours des lacunes et insuffisances notoires.

La gratuité de l'enseignement primaire dans la ville de Goma et partout ailleurs au Congo est-elle effective ? Le système est là, mais les mesures d'accompagnement inexistantes, d'où une qualité non performante chez les apprenants et le secondaire général (7^{ème} et 8^{ème} EB) est-il aussi pris en compte par la gratuité à Goma ? Non, je pense. Opposition à la loi-cadre à son article 79.

Avant la gratuité de l'enseignement, un enfant à la fin de la 1^{ère} primaire pouvait lire et écrire correctement son nom et lire un texte en langue swahili ; sous ce système jusqu'à la fin de la 2^{ème} primaire, l'enfant ne sait pas lire un texte en langue maternelle ; n'est-ce pas un échec ? Ceci est corroboré par des grèves en répétition, démotivation des enseignants mal payés, non achèvement du programme et classes pléthoriques dépassant de loin le nombre fixé par le législateur.

2. Description de la ville de Goma et construction de cadre méthodologique

2.1. Description de la ville de Goma

La ville de Goma est l'une des villes de la RDC, elle est située à l'Est de la République Démocratique du Congo. Elle se situe à une altitude de 1640m au bord du lac Kivu à 20°14' de longitude Est et de 1°15' de latitude Sud. Elle limitée :

- Au Nord par le territoire de Nyiragongo
- Au Sud par le lac Kivu
- A l'Est par la république Rwandaise
- A l'Ouest par le territoire de Masisi

2.2. Construction de cadre méthodologique

2.2.1. Méthodes

Dans l'élaboration de ce travail, nous avons fait recours aux méthodes suivantes :

- ❖ **La méthode descriptive** : qui consiste à analyser le phénomène de gratuité et



présenter convenablement tous les éléments qui le composent.

- ❖ **La méthode analytique** : qui nous a permis lors de l'analyse des données récoltées auprès de nos enquêtés sur le terrain. Ces méthodes ont été appuyées par les techniques suivantes :
- ❖ **Technique documentaire** : qui nous a permis de consulter les différents ouvrages nécessaires se rapportant à notre sujet. Nous avons également consulté les sites internet pour enrichir notre travail.
- ❖ **L'interview** : il s'agissait d'un entretien avec certains enseignants parents et élèves pour recueillir les opinions sur la gratuité de l'enseignement et son impact sur la formation des élèves des écoles conventionnées catholique de la sous division de Goma. Elle est une situation d'interaction essentiellement verbale entre deux personnes en contact ayant un objectif préalablement défini. Le sujet répond essentiellement à des questions qui lui sont posées et est obligé de rester autour du thème sur lequel il est interrogé. Dans notre recherche, nous avons jugé bon de nous servir de l'interview structurée qui nous a servis à accueillir des informations d'une façon standardisée car les questions sont préparées à l'avance et présentées dans l'ordre invariable et les réponses étant notées immédiatement par le chercheur.
- ❖ **L'Entretien libre et dirigé** : de petites rencontres avec notre cible nous a éclairé de l'opérationnalisation de notre projet choisi d'où nous sommes participants direct et jouons le rôle de chercheur.
- ❖ **Questionnaire d'enquête** : Est une série des questions méthodiques posées en vue d'une enquête. En ce qui concerne cette recherche nous avons utilisé le questionnaire fermé qui est composé d'une série d'items qui rappelle les réponses précises. Dans ce cas, nos enquêtés choisissent ses réponses parmi celles déjà engagées par l'enquêteur. Nous l'avons choisi car nous avons élaboré un questionnaire d'enquête en raison de son efficacité.

2.2.2. *La technique d'analyse et traitement des données*

Chaque recherche exige l'analyse et les techniques, étant des indices statistiques permettant d'analyser les résultats obtenus. Le choix d'une technique dépend de la nature du problème et des objectifs poursuivis par le chercheur. En outre, après la récolte des données, nous les avons transformés en fréquence qui nous a permis de calculer le pourcentage. $P = \frac{f}{N} \times 100$.

D'où P : fréquence en pourcentage

f : Effectif partiel

N : Effectif total

- ❖ **La pré-enquête** : Elle consiste à administrer un questionnaire à des sujets issus de la population d'étude mais ces sujets ne sont pas concernés totalement par l'enquête. Cette technique nous a aidé à administrer certaines questions aux parents d'élèves, aux écoliers et à leurs enseignants.

3. Présentation, analyse des données et discussion des résultats

Tableau I : Précision sur le nombre d'élèves encadrés par enseignant enquêté

N ⁰	Questions	Variables	Effectif	Pourcentage
4	Combien d'élèves encadrez-vous dans votre classe ?	Moins de 48 élèves	14	21%
		48 à 57 élèves	12	18%
		58 à 70 élèves	30	45%
		Plus de 70 élèves	10	15%
		Total	66	100%

Source : Nos enquêtes, Septembre 2023

Commentaire : De ce tableau, il ressort que la gratuité semble ne pas réussir parce que de 66 enseignants enquêtés seules 10 classes ont plus de 70 élèves, soit 15% et 30 autres ont entre 58 et 70 élèves et les autres ont entre 48 et 57 élèves et certaines classes ont moins de 48 élèves, ce qui fait qu'une majorité d'enfants en âge scolaire sont soit refusés dans les écoles et donc n'étudient pas.

Tableau II : Viabilité de classes

N ⁰	Questions	Variables	Effectif	Pourcentage
5	Ta classe remplit-elle les conditions pour recevoir ces élèves ?	Oui	16	24%
		Non	50	76%
		Total	66	100%

Source : Nos enquêtes, Septembre 2023

Commentaire : De ce tableau, on comprend que sur 66 enseignants enquêtés, seuls 16 ont des classes avec conditions matérielles viables soit 24% et 76% soit 50 classes ne sont pas en bon état.

Tableau III : Correction des travaux journaliers

N ⁰	Questions	Variables	Effectif	Pourcentage
6	Il vous arrive à corriger par jour toutes les copies de devoirs de vos élèves ?	Oui	26	39%
		Non	40	61%
		Total	66	100%

Source : Nos enquêtes, Septembre 2023

Commentaire : De ce tableau, on constate ici que sur 66 enseignants enquêtés, 26 parviennent à corriger les copies de devoirs journaliers et 40 n'y parviennent pas, parce que démotivés.

Tableau IV : Moyenne d'interrogations journalières

N ⁰	Questions	Variables	Effectif	Pourcentage
7	Combien d'interrogations donnez-vous par jour et/ semaine ?	Moins de 2	56	85%
		Au moins 2	10	15%
		Total	66	100%



Source : Nos enquêtes, Septembre 2023

Commentaire : Le tableau ci haut montre que sur 66 enseignants enquêtés, 56 soit 85% donnent moins de deux interrogations par jours, 10 enseignants seulement donnent plus de deux, ce qui impacte négativement la formation des écoliers.

Tableau V: Organisation de la gratuité de l’enseignement primaire

N0	Questions	Variables	Effectif	Pourcentage
8	La gratuité de l’enseignement primaire est-elle bien organisée ?	Oui	4	6%
		Non	62	94%
		Total	66	100%

Source : Nos enquêtes, Septembre 2023

Commentaire : A la lecture de ce tableau prouve que la gratuité telle que reçue et organisée à l’école primaire ne répond pas aux attentes des bénéficiaires et ils souhaiteraient que cela soit organisé en veillant sur la vie des acteurs éducatifs surtout les enseignants. C’est pourquoi sur 66 enseignants enquêtés, 62 soit 94% n’estiment pas la manière dont la gratuité est organisée.

Tableau VI : Maintien de la gratuité

N0	Questions	Variables	Enseignant		Parents		Total	
			Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
9	Selon vous la gratuité de l’enseignement a-t-elle réussi, veut-elle donc la peine d’être maintenue ?	Oui	4	6%	0	0%	4	4%
		Non	24	36%	0	0%	24	24%
		A revisiter	38	58%	33	100%	71	72%
		Total	66	100%	33	100%	99	100%

Source : Nos enquêtes, Septembre 2023

Commentaire : La compréhension de ce tableau fait voir que la gratuité n’est pas encore acceptée car seulement deux enseignants soit 6% acceptent son maintien mais tous les parents enquêtés souhaitent qu’elle soit révisée pour la bonne formation de nos enfants et toute la société en général.

Tableau VII : Enseignants mécanisés

N0	Questions	Variables	Effectif	Pourcentage
10	Dans votre école, combien d’enseignants sont-ils mécanisés ?	La moitié	6	9%
		Les trois quarts	20	30%
		La totalité	40	61%
		Total	66	100%

Source : Nos enquêtes, Septembre 2023

Commentaire : Eu égard à ce tableau, nous constatons que des enseignants enquêtés, la majorité est mécanisée soit 61%. Ce qui fait que par rapport à la prise en charge de l'état, tous enseignants mènent une vie misérable.

Tableau VIII : Satisfaction du salaire par enseignant chaque mois

N0	Questions	Variables	Effectif	Pourcentage
11	Etes-vous satisfaits du salaire que vous recevez chaque mois pendant la période de la gratuité ?	Oui	2	3%
		Non	64	97%
		Total	66	100%

Source : Nos enquêtes, Septembre 2023

Commentaire : Comme dit ci haut, de 66 enquêtés, le constat est que 64 enseignants soit 97% ne sont pas satisfaits du salaire mensuel clochardisant.

Tableau IX : Satisfaction des devoirs quotidiens par les élèves

N0	Questions	Variables	Effectif	Pourcentage
12	Les devoirs que vous recevez par semaine sont-ils satisfaisants ? Combien en avez-vous par semaine ?	Oui, 5 par semaine	75	85%
		Non, 2 par semaine	13	15%
		Total	88	100%

Source : Nos enquêtes, Septembre 2023

Commentaire : En comprenant ce tableau, il ressort que de 88 élèves enquêtés, 75 soit 85% ont prouvé qu'ils reçoivent 5 devoirs par semaine et 13 autres soit 15% reçoivent 2 devoirs par semaine.

Tableau X : Satisfaction du nombre des travaux à domicile par les parents

N0	Questions	Variables	Effectif	Pourcentage
13	Lors de l'accompagnement, ou suivi des enfants à l'étude, les travaux à domicile sont-ils ?	Satisfaisants	6	18%
		Peu satisfaisants	20	61%
		Inexistants	7	21%
		Total	33	100%

Source : Nos enquêtes, Septembre 2023

Commentaire : De ce tableau, il ressort que 6 parents soit 18% sont satisfaits des devoirs donnés aux enfants, 20 soit 61% sont plus ou moins satisfaits et 7 de nos enquêtés ne voit même pas les enfants faire les devoirs à domicile.


Tableau XI : Satisfaction de la formation depuis l'application de la gratuité

N ⁰	Questions	Variables	Effectif	Pourcentage
14	La formation de nos enfants depuis l'application de la gratuité de l'enseignement dans nos écoles, est-elle favorable ou satisfaisante ?	Oui	6	18%
		Non	20	61%
		A améliorer	7	21%
		Total	33	100%

Source : Nos enquêtes, Septembre 2023

Commentaire : Eu égard à ce tableau, on constate que depuis l'application de la gratuité de base dans nos écoles, la formation de nos élèves n'est pas favorable comme l'indique 20 de nos enquêtés soit 61% sur 21% représentant un enquêté qui souhaitent qu'on améliore les conditions d'applicabilité.

Tableau XII : Satisfaction de l'encadrement des élèves par les enseignants pendant les leçons

N ⁰	Questions	Variables	Effectif	Pourcentage
15	Etes-vous satisfaits de l'encadrement de vos enseignants pendant les leçons durant cette période de la gratuité ?	Oui	33	38%
		Pas du tout	55	62%
		Total	88	100%

Source : Nos enquêtes, Septembre 2023

Commentaire : De ce tableau, il s'avère que les écoliers ne sont pas du tout satisfaits de l'encadrement reçu de leurs enseignants tel que le signal 55 de nos enquêtés soit 62% sur 38% qui pensent que ça va.

Tableau XIII : Réception des manuels et fournitures scolaires par les écoliers

N ⁰	Questions	Variables	Effectif	Pourcentage
16	Depuis la mise en application de la gratuité, avez-vous déjà reçu des manuels et fournitures scolaires des écoliers de la part de l'Etat ?	Oui	8	9%
		Quelques cahiers et cartables par l'UNICEF	11	12%
		Du jamais vu	70	79%
		Total	88	100%

Source : Nos enquêtes, Septembre 2023

Commentaire : De ce tableau, on comprend que sur 88 élèves, 8 soit 9% ont déjà reçu quelques manuels et fournitures scolaires de l'état et 11 soit 12% ont reçu quelques cahiers et cartables de la part de l'UNICEF, cependant, 70 élèves soit 79% n'ont jamais reçu des fournitures scolaires de la part de l'état ; ce qui prouve que la gratuité n'est pas d'application tel que prévu par la loi cadre à son article 76 qui stipule que les élèves doivent être pris en charge jusqu'aux manuels et fournitures scolaires.

Tableau XIV : Appréciation du niveau des élèves pendant la période de la gratuité

N0	Questions	Variables	Effectif	Pourcentage
17	En tant que parents, comment appréciez-vous le niveau de nos enfants pendant cette période de la gratuité ?	Le niveau d'acquisition a baissé	20	61%
		Le niveau d'acquisition reste le même qu'avant la gratuité	7	21%
		Le niveau d'acquisition s'est amélioré	6	18%
		Total	33	100%

Source : Nos enquêtes, Septembre 2023

Commentaire : La lecture de ce tableau prouve que le niveau des élèves pendant la période de la gratuité a baissé comme le font savoir 61% de nos parents enquêtés et 21% pensent que le niveau reste le même et 18% autres croient que le niveau s'est amélioré.

Tableau XV : Application de la gratuité en 7^{ème} et en 8^{ème} années EB

N0	Questions	Variables	Effectif	Pourcentage
18	La gratuité de l'enseignement est-elle d'application en 7 ^{ème} et en 8 ^{ème} EB aussi ?	Oui	0	0%
		Non	33	100%
		Total	33	100%

Source : Nos enquêtes, Septembre 2023

Commentaire : Au regard de ce tableau, nous constatons que la gratuité telle qu'initiée par les autorités ou par le président de la République n'est pas d'application car son extension va jusqu'à l'enseignement secondaire général comme le stipule la loi cadre à son article 79. De par nos recherches aucun parent et 100% de la société congolaise, ignore cette application en 7^{ème} et en 8^{ème} année qui est un prolongement de l'éducation de base.

Tableau XVI : Les effets induits de la gratuité sur l'enseignement à l'éducation de base

N0	Question	Variables	Enseignant		Parents		Total	
			Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
19	Quels sont les effets induits de la gratuité Sur l'enseignement à l'éducation de base ?	Mauvais encadrement des élèves	44	67%	26	80%	71	71%
		Des classes pléthoriques à gérer	34	52%	26	80%	61	61%
		Pas d'enseignement individualisé	20	30%	20	60%	40	40%
		Absence de feedback avec résultats non Satisfaisants	24	36%	6	18%	30	30%
		Total	66	100%	33	100%	99	100%



Source : Nos enquêtes, Septembre 2023

Commentaire : Pour ce qui est des effets induit de la gratuité sur l’enseignement à l’éducation de base, nous sommes allés au-delà de 100% car les effets surtout négatifs sont énormes. De nos enseignants enquêtés, 44 sur 66 soit 67% parlent d’un mauvais encadrement des élèves, d’où baisse du niveau des élèves ; 34 enseignants soit 52% décrivent les classes pléthoriques et 20 autres soit 30% parlent de l’absence de l’enseignement individualisé à cause de la démotivation des enseignants ; ce qui conduit aux résultats non satisfaisants comme le disent 36% de nos enquêtés. Ceci est appuyé par les parents enquêtés à 80%.

Tableau XVII : Respect du programme

N ⁰	Questions	Variables	Effectif	Pourcentage
19	En tant que technicien de l’enseignement, pendant cette période de la gratuité, terminez-vous le programme des cours telque prévu ?	Oui	16	34%
		Non	50	66%
		Total	66	100%

Source : Nos enquêtes, Septembre 2023

Commentaire : Comprenant ce tableau, on constate que la majorité d’enseignants ne finit pas le programme tel que prévu 34% de nos enquêtés terminent le programme de cours.

Tableau XVIII : Souhait de la structure de la gratuité de l’enseignement

N ⁰	Questions	Variables	Enseignant		Parents		Total	
			Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
20	Comment souhaiteriez-vous qu’on structure la gratuité de l’enseignement ?	Selon le context éducatif du Milieu	32	48%	7	21%	39	39%
		Graduellement, d’abord au degre élémentaire, puis moyen et enfin à tout le cycle Primaire	34	52%	26	79%	60	61%
		Total	66	100%	33	100%	99	100%

Source : Nos enquêtes, Septembre 2023

Commentaire : De la structuration de l’application de la gratuité de l’enseignement, la majorité souhaitait qu’on y aille progressivement c’est-à-dire essayer au degré

élémentaire, puis moyen, terminal et puis au secondaire général et enfin toute l'extension tel que le prévoit la loi cadre. Et certains parents ont souhaité qu'on le ferait selon le contexte socio-éducatif du milieu.

Tableau XIX : Suggestions pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement

N°	Questions	Variables	Enseignant		Elèves		Parents		Total	
			F	%	f	%	f	%	f	%
21	Pour améliorer la qualité de l'enseignement quelles sont vos Suggestions	Dédoubler les classes Pléthoriques	18	27%	54	61%	7	21%	79	60%
		Mécaniser et majorer les salaires puis retraiter les Vieillards	26	39%	21	24%	20	61%	67	51%
		Supprimer les zones salariales	14	21%	0	0%	6	18%	20	15%
		Demander aux parents de suppléer à la charge de l'État	8	12%	13	15%	0	0%	21	16%
		Total	66	100%	88	100%	33	100%	132	100%

Source : Nos enquêtes, Septembre 2023

Commentaire : Il s'observe par ce tableau que pour l'amélioration de l'enseignement à l'éducation de base, 18 enseignants soit 27% voudraient qu'on construise d'autres classes pour pallier aux classes pléthoriques, 26 parmi eux sollicitent la mécanisation de nouvelles unités, majorer les salaires des enseignants et retraiter en même temps les vieillards. De ces mêmes enseignants 14 soit 21% préconisent la suppression des zones salariales et curieusement 8 demandent aux parents de suppléer à la charge de l'état. 54 élèves disqualifient les conditions matérielles de leurs classes et souhaitent le dédoublement et 21 soit 24% proposent qu'on mécanise et payer tous les enseignants avec un salaire décent, 13 sur 88 élèves enquêtés soit 15% dans le souci de leur meilleur encadrement proposent qu'on demande aux parents de suppléer à la charge de l'Etat. La majorité de parents demande qu'on mécanise tous les enseignants sans exception en les mettant dans de bonnes conditions et qu'on retraite les enseignants vieux.



Tableau XX : Corrélations entre l’application de la gratuité et ses effets

Corrélations				
			Application de la gratuité	Effets de la gratuité :
Kendall's tau_b	Application de la gratuité	Corrélation Coefficient	.	.
		Sig. (2-tailed)	.	.
		N	66	66
	Effets de la gratuité :	Corrélation Coefficient	.	1,000
		Sig. (2-tailed)	.	.
		N	66	66
Spearman's rho	Application de la gratuité	Corrélation Coefficient	.	.
		Sig. (2-tailed)	.	.
		N	66	66
	Effets de la gratuité :	Corrélation Coefficient	.	1,000
		Sig. (2-tailed)	.	.
		N	66	66

Source : Nos analyses à travers le Logiciel SPSS 20.0

La corrélation n’existe pas. C’est-à-dire la variable application de la gratuité et les effets sont corrélées positivement. Selon Kendall’s, si le taux de la gratuité varie de 1 unité, il ne faut rien observer comme effets. Et Vice et versa. Etant donné que nous voulons estimer le degré de relation entre deux variables évaluées par rang, nous recourons au coefficient rho de spearman (ρ) correspondant sur (r) de Bravais-Pearson. D’après les résultats obtenus, si le taux de la gratuité varie de 1 unité, pas d’effets positifs. Suite à la corrélation inexistante, nous confirmons qu’il n’y a pas d’effets positifs de la gratuité sur la formation des écoles à Goma en particulier et en RDC en général.

3.1. Discussion des résultats

Dans ce point, il convient de présenter les résultats obtenus lors de l’analyse des données en tenant compte de notre point de vue et des idées des auteurs. Pour ce qui concerne ce travail intitulé « les effets de la gratuité de l’enseignement de base sur la qualité de la formation des élèves dans les écoles primaires conventionnées catholiques de la sous division de Goma de 2019-2023».

Nous avons trouvé les résultats suivants selon les tableaux ci-haut présentés et qui vont alimenter notre débat.

La corrélation n’existe pas. C’est-à-dire la variable application de la gratuité et les effets sont corrélées positivement. Selon Kendall’s, si le taux de la gratuité varie de 1 unité,

il ne faut rien observer comme effets. Et Vice et versa. Etant donné que nous voulons estimer le degré de relation entre deux variables évaluées par rang, nous recourons au coefficient rho de spearman (ρ) correspondant sur (r) de Bravais-Pearson. D'après les résultats obtenus, si le taux de la gratuité varie de 1 unité, pas d'effets positifs. Suite à la corrélation inexistante, nous confirmons qu'il n'y a pas d'effets positifs de la gratuité sur la formation des écoles à Goma en particulier et en RDC en général.

Pour ce qui est de la qualité de l'enseignement à l'éducation de base, partant de l'évaluation des travaux des élèves, les devoirs sont donnés par complaisances car non corrigés du fait que les enseignants sont démotivés cfr tableau n0 3 et 4 où 61% d'enseignants enquêtés ne parviennent pas à corriger les travaux des enfants et 85% donnent moins de deux interrogations par jour; et les parents s'en plaignent cfr tableau n0 10. Ce qui fait que depuis l'applicabilité de la gratuité de l'enseignement à l'éducation de base, la formation de nos élèves n'est pas favorable car 60% des enquêtés la déplorent cfr tableau n0 11 et 12 ce qui corroborent la première hypothèse de notre travail. Pour ce qui est des effets de la gratuité de l'enseignement de base sur la formation des écoliers, l'incidence est négative car les enseignants démotivés ne parviennent pas à donner le meilleur d'eux-mêmes, cfr tableau n0 9, 10 et 12, le non achèvement de programme, plus d'enseignement individualisé à cause des classes pléthoriques qui sont difficiles à gérer cfr tableau n0 16. Ce qui confirme la deuxième hypothèse selon laquelle l'incidence de la gratuité de l'enseignement de base sur la formation des écoliers serait la baisse du niveau des écoliers, la démotivation de l'enseignant, le non achèvement du programme de cours et les classes pléthoriques. Soucieux d'améliorer la formation des élèves, l'Etat semble encore avoir un morceau dur à croquer car les conditions de viabilité des écoles ne s'observent pas encore car sur 66 enseignants enquêtés soit 24% occupent des classes avec conditions matérielles viables et 76% soit 50 classes ne sont pas en bon état. D'où l'Etat a l'obligation de multiplier les classes car cela faciliterait aussi l'accueil des tous les enfants en âge scolaire et par conséquent consacrer un budget acceptable à l'éducation car cela exigerait aussi la mécanisation de ces agents qui seront affectés; disponibiliser des manuels et fournitures scolaires aux élèves et aux enseignants si non leur doter des équipements adéquats. Dans ces conditions, la gratuité ne sera pas réfutée comme nos enquêtes le font voir au tableau N°5 où 6% seulement des enquêtés sont d'accord qu'elle soit maintenue 100% des parents pensent qu'elle doit être revisitée et 36% la réfutent. Concernant la réception des manuels et fournitures scolaires, la majorité des parents et écoliers disent que c'est du jamais vu et que c'est l'UNICEF qui essaye de suppléer tant soit peu cfr tableau N° 13. De ce qui précède, comprenez que la troisième hypothèse se confirme ici.

Pour ce qui est du législateur par rapport à l'introduction de cette initiative, la gratuité de l'enseignement s'étendrait jusqu'au secondaire général, c'est-à-dire jusqu'en 8^{ème} de l'éducation de base, mais il se fait voir qu'avec toutes les difficultés qu'on observe, la gratuité se limite en 6^{ème} primaire, ce qui va à l'encontre de l'initiative, tel que prévu par la loi cadre N°14/004 du 11 février 2014 à ses articles 72 et 79, et le projet de société lors du discours inaugural du Président Felix Antoine TSHISEKEDI (discours de



passation de pouvoir). Il est donc très ambitieux de dire que la gratuité est effective car même à l'article 76 de la loi cadre ci haut citée, il fallait doter les écoliers des fournitures scolaires, chose qui reste dans les textes et c'est pourquoi certains pensent qu'avec la gratuité il fallait aller progressivement plutôt que tout embrasser en un coup et cela éviterait les cris selon lesquels il faut supprimer les zones salariales, ni penser encore à demander aux parents de suppléer à la charge de l'Etat comme cela se remarque au tableau où 18% d'enseignants contre 21% de parents le propose en vue de l'amélioration de la qualité de l'enseignement pendant l'application de la gratuité.

Conclusion

Nous voici au terme de cette recherche qui a porté sur « les effets de la gratuité de l'enseignement de base sur la qualité de la formation des élèves dans les écoles primaires conventionnées catholiques de la sous division de Goma de 2019/2023 ».

Pour palper du doigt la réalité autour de notre recherche, nous nous sommes posés trois questions fondamentales, à savoir : Comment se présente la qualité de l'enseignement dans les écoles catholiques primaires depuis l'applicabilité de la gratuité? ; Quelle est l'incidence de la gratuité de l'enseignement de base sur la qualité de l'instruction des écoliers catholiques dans la sous division de Goma? ; Que doit faire l'Etat congolais pour que la gratuité améliore la qualité d'enseignement dans les écoles primaires? ; Pour répondre à ces questions, nous avons formulé les hypothèses ci-après : La qualité de l'enseignement de base ne serait pas meilleure depuis l'applicabilité effective de la gratuité ; L'incidence de la gratuité de l'enseignement de base sur la formation des écoliers serait la baisse de niveau des élèves, la démotivation des enseignants, non achèvement du programme, classe pléthorique ; Pour assurer une meilleure formation des écoliers, l'Etat devrait prendre en charge tous les enseignants, améliorer le salaire des enseignants, consacrer un budget conséquent à l'éducation, construire des écoles pouvant accueillir tous les enfants en âge scolaire, disponibiliser les manuels et fournitures scolaires aux écoliers et doter un équipement adéquat aux écoles.

L'objectif général de ce travail est de vouloir révéler l'incidence de la gratuité de l'enseignement de base sur la formation des élèves bénéficiaires.

Pour récolter les données nécessaires à notre étude, nous avons fait recours à la technique documentaire et au questionnaire d'enquête. Pour traiter les données recueillies, nous avons utilisé la méthode analytique accompagnée des calculs de pourcentage.

Après l'analyse et l'interprétation, nous avons confirmé les trois hypothèses formulées au départ.

Eu égard à ces résultats, nous suggérons ce qui suit :

- A l'Etat congolais : Elaborer un budget conséquent intégrant correctement l'éducation, car tout développement d'un pays repose sur l'éducation ; Rendre obligatoire l'impôt à tout citoyen majeur et lutter contre l'évasion fiscale ; Mécaniser et budgétiser tous les enseignants engagés ; Suppression des zones salariales à travail égal salaire égal ; Améliorer le salaire des enseignants et les

- conditions sociales en fin de permettre aux enseignants de fournir un travail de qualité ; Implanter les zones de santé mutuelles pour les enseignants
- Au ministère de l'enseignement de l'EPST : Accélérer le processus de contrôle et de mécanisation des enseignants ; Fiabiliser le fichier des enseignants ; Être tendre et flexible aux revendications des enseignants ; Avoir du respect à l'enseignant et le traiter avec dignité car c'est lui qui forme le ministre.
 - Aux parents : Suppléer l'Etat dans la prise en charge de l'éducation en payant son impôt et taxe en temps utile ; Amener l'Etat congolais à prendre ses responsabilités.

Références bibliographies

- [.https://www.google.com/search?lient=firefox-bd&q=Latnotion+de+r%C3%A9ussite+scolaire](https://www.google.com/search?lient=firefox-bd&q=Latnotion+de+r%C3%A9ussite+scolaire), lu, le 10 mars 2023.
- [.https://www.google.com/searchPclient=firefox-bd&q=Latnotion+de+r%C3%A9ussite+scolaire](https://www.google.com/searchPclient=firefox-bd&q=Latnotion+de+r%C3%A9ussite+scolaire), lu 10 mars 2023.
- BALUME A. (2020); *Problématique de la gratuité de l'éducation de base et ses conséquences sur la qualité de l'enseignement: cas des écoles du groupement BUZI BULENGA*. Banque mondiale, *stratégie de l'éducation 2020*, Washngton, 2011
- Baraka S. (2022), *Gratuité de l'enseignement de base et son impact sur la formation des élèves dans le territoire de Nyiragongo*.
- CHADUC, M.Th. et al. (1999), *Les grandes notions de pédagogie*, Armand ColinBordas, Paris.
- Claparède, école sur mesure, 30/12/2013.
- Cléon B. N. (2020), Cours de Technologie de l'éducation, UHTGL/Goma.
- Constitution congolaise loi n086-005, du 22/09/1986, art 9, 42 à 45.
- Constitution de la République Démocratique du Congo, Article 43.
- De LANDSHEERE G. (2000), *Évaluation continue et Examens précis de docimologie*, édition
- Direction provinciale de l'EPST NordKivu I
Genève, 2010.
- GRAWITZ M. et Contadrio P. (1974), *Méthodes en sciences sociales*, Dalloz, Paris.
- <https://www.anacours.com/magazine/les-facteurs-qui-entravent-la-reussite-scolaire.html>, Lu, le 10mars 2023.
- https://www.persee.fr/doc/airdf_1260-3910_1994_num_15_2_1157_t1_0034_0000_1, Lu le 12 mars 2023.
- <https://www.persee.fr/doc/rfp0556-78071973num2412049t1005800002>, lu le 12 mars 2023.
- <https://www.persee.fr/doc/rfp055678071973num2412049t1005800002>, Lu 12 mars 2023.
- IBEKI LEONARD G. (1992), *Manuel de pédagogie générale*, St Paul Limete Kinshasa.



- Kandolo (2008), *l'état de lieu de l'effectivité de la gratuité de l'enseignement primaire, un principe des instruments juridiques internationaux et régionaux*.
Labor, Bruxelles.
- Larousse, *Dictionnaire Larousse de Poche*, Paris 2014.
- Larousse, *Dictionnaire Petit Larousse*.
- Loi cadre Art 14 alinéa 1-3.
- Loi cadre Art 7 Alinéa 6 et 8.
- Loi cadre de l'enseignement national en vigueur en RDC, février 2014, Art 79.
- Loi cadre n° 14/004 du 11/02/2014 de l'enseignement National à ses articles 11 et 12.
- Loi-cadre de l'enseignement national 2014, P.9. Art. 11.
- MAGABE MWENE N.K. J.-C. (1997), *Connaitre pour enseigner. Notes de pédagogie générale*, CERUKI, ISP /BUKAVU.
- Mairie de Goma Rapport annuel, 2013.
- MOKONZI B. G. (2023), *Pédagogie expérimentale*, cours inédit, Goma.
- MONTESSORI M. (2018), *Auto-éducation, Education des jeunes enfants*.
- MUHINDO M. R., (2022), *Réussite scolaire selon le genre à l'examen national de fin d'études primaires dans la ville de Goma, Mémoire inédit*, UFRACO.
- MULANGU P. , (2014), *Cours de didactique générale*, ISP BUKAVU.
- Musoka L. J., (2022), *La gratuité de l'enseignement primaire à Goma. Constat et perspectives pour la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage de 2019-2022*, Mémoire inédit, UFRACO.
- N'CHIKO M. B.-M., (2022), *les facteurs associés aux conflits conjugaux et leur impact sur le bien être des familles policières: cas du camp de la PNC/MUNZENZE de Goma*, UNITECH/Goma.
- Philippe A., *l'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime*, Paris.
- Programme nationale de l'enseignement primaire 2011.
- Rousseau.J.J. (1962), *le pédocentrisme dans Emile*
- UNESCO, (2010). *Programme mondiale en faveur de l'éducation au droit de l'homme*, 1ière phase, New york et Genève.
- UNESCO, *Education pour tous en 2015, un objectif accessible*, 2008.
- UNESCO, paris, 1998.
- UNICEF, *Education pour tous 2015*.
- www.voafrique.com, consulté le 04/11/2020 à 18h50